

Emmanuel Macron Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numerique

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 15 décembre 2014 N° 278

Emmanuel MACRON renforce le dispositif de soutien à la filière automobile

Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, a présidé ce jour à Bercy la 1ère réunion plénière du Comité stratégique de la filière (CSF) Automobile depuis la signature du contrat de filière en octobre 2012.

Symbole de la relance d'une nouvelle dynamique au sein de la filière automobile, cette réunion a permis aux industriels et aux partenaires sociaux de partager le bilan de la mise en œuvre du contrat de filière et d'en valider la phase 2 pour la période 2015-2017. Alors qu'une reprise encore fragile est engagée, ce contrat renouvelé sous l'égide d'un nouveau vice-président, Michel Rollier, président de la Plateforme de la Filière Automobile (PFA), vise à donner de la visibilité et à mobiliser tous les acteurs, entreprises et collectifs de travail, pour la mobilité de demain accessible à tous, plus écologique et plus connectée.

Aux dirigeants des grands donneurs d'ordre de la filière présents autour de la table, Emmanuel MACRON a rappelé leur responsabilité accrue dans ce mouvement. Ils doivent agir pour une innovation plus ouverte, pour la consolidation de leurs fournisseurs afin qu'ils atteignent une taille critique pour se projeter à l'international, et pour une véritable solidarité de filière autour d'une médiation efficace notamment.

Deux mois après le Mondial de l'automobile, cette réunion a également permis au ministre chargé de l'Industrie de concrétiser les annonces faites début octobre. De nouveaux moyens seront mis en place dès janvier 2015 pour consolider la filière, accompagner son développement à l'international et renforcer ses capacités d'innovation sur la base des travaux de Michel Rollier et de Nicolas Dufourcq, Directeur Général de Bpifrance.



Le Fonds de modernisation des équipementiers automobile devient Fonds d'Avenir Automobile avec une gouvernance simplifiée et ouverte à de nouveaux investisseurs privés. Le nouveau FAA a pour objectif de faire émerger les fournisseurs « leaders » qui irrigueront l'activité et l'emploi dans les territoires. Doté une capacité d'investissement de 230 M€, il accompagnera en fonds propres les ETI et PME de la filière. L'action du FAA sera complétée par la mise en place de prêts de développement « Avenir Automobile » dédiés aux PME et ETI du secteur pour un montant d'environ 100 M€.

En parallèle, le Ministre a également annoncé le lancement opérationnel d'une « task force » automobile. Composée de Gérard Leclercq, Didier Sepulchre, Serge Catoire et Didier Banquy, cette équipe resserrée a vocation, d'une part, à avoir un effet déclencheur sur un certain nombre d'opérations de consolidation et à préconiser, d'autre part, un dispositif durable pour accompagner ce mouvement nécessaire à la filière. Ses quatre membres bénéficieront de l'appui de la PFA et des services du ministère de l'Economie.

Enfin, le Ministre est revenu sur ses annonces du mois d'octobre visant à **stimuler** l'innovation pour créer la mobilité de demain. Ses engagements ont là aussi été tenus.

L'action « Véhicules et transports du futur » du programme des investissements d'avenir (PIA), dotée d'un peu moins de 600 M€, sera prolongée jusqu'en 2016 pour financer notamment la poursuite des plans industriels « Véhicules pour tous consommant moins de 2L/100km » et « Véhicule autonome ». Une enveloppe de 50 M€ de subventions y est réservée pour les PME.

Emmanuel MACRON a enfin annoncé le lancement début janvier, sous l'égide de l'ADEME, d'un **concours « Initiative PME 2015 »**. Doté de 20 M€, ce concours apportera un soutien financier direct, simple et rapide aux PME qui présenteront les projets de développement et de déploiement de technologies et usages de mobilité innovants les plus prometteurs.

Contact presse:

Cabinet d'Emmanuel MACRON 01 53 18 45 13

sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr

